

Cérémonie des vœux 2017 du GART

Mercredi 11 janvier 2017

Discours de Louis Nègre, Président du GART

Monsieur le Ministre,

Merci de votre présence ! C'est une marque d'estime qui nous va droit au cœur,

Monsieur le Président de l'AdCF, Cher Charles-Éric LEMAIGNEN,

Monsieur le 1^{er} Vice-président du GART, cher Roland Ries (dont nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire),

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Monsieur le Président de l'UTP, cher Jean-Pierre FARANDOU,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des entreprises partenaires du GART,

Je vous remercie très sincèrement de votre présence à ce rendez-vous devenu, depuis plusieurs années maintenant, un moment de convivialité entre les élus du conseil d'administration et les amis du GART dont je souligne qu'ils travaillent dans une excellente ambiance de concertation.

Je remercie également l'équipe permanente et son directeur, Guy Le Bras, pour la qualité de leur travail et leur implication dans la vie de notre association et je remercie aussi, bien entendu, tous les partenaires et amis du GART.

Notre rendez-vous traditionnel de début d'année arrive à point nommé pour revenir sur notre action des derniers mois et la mettre en perspective avec les priorités de notre action pour l'année qui vient.

En cette année 2017, particulièrement importante pour la réussite de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018, je voudrais m'arrêter quelques instants sur la réforme de décentralisation du stationnement payant de surface. Durant l'année écoulée, nos équipes, c'est-à-dire celle du GART mais aussi celles des autres associations d'élus de la rue Joubert, l'AdCF et France Urbaine notamment, ont travaillé avec la Mission Interministérielle pour la Décentralisation du Stationnement à la finalisation du dispositif réglementaire et à la communication avec les 800 villes concernées par la mise en œuvre de cette réforme.

De plus, à notre initiative, de nombreuses réunions pédagogiques ont été organisées en région (Marseille, Rennes, Metz, Annecy etc...) et dans certaines villes qui nous ont demandé d'intervenir spécifiquement pour elles (Angoulême, Montpellier, Valence/Romans, Laval etc...).

.../...

Nous avons parallèlement conduit une étude et organisé un colloque sur la dépenalisation du stationnement en Europe qui a rencontré un grand succès et qui constitue un très bon outil pour expliquer les atouts de la réforme.

Globalement, la situation apparaît aujourd'hui plutôt positive avec, néanmoins, quelques contrastes.

Elle est positive parce que le dispositif légal et réglementaire est robuste, que les industriels du secteur du stationnement (matériels et délégataires potentiels) ainsi que les services de l'État sont prêts. Les grandes métropoles sont également très engagées dans le soutien de la réforme et seront prêtes pour l'appliquer. À cet égard, le travail accompli par Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Nice, Metz et de nombreuses autres villes est remarquable.

Par contre, un certain nombre de villes moyennes appréhendent moins facilement les mesures à prendre de façon urgente pour être prêtes le 1^{er} janvier 2018. Pourtant il faudra qu'elles le soient car l'engagement des métropoles est tel qu'il n'y aura pas de nouveau délai pour la mise en œuvre. Mais je veux leur dire que nous ne les laisserons pas seuls. Le GART continuera à répondre à toutes les demandes et sollicitations qui lui seront transmises car nul ne pourra se permettre de ne pas être prêt, sauf à voir l'intégralité de son stationnement payant se transformer automatiquement en zone bleue ou en zone gratuite après le 1^{er} janvier 2018.

Une campagne de communication, dans laquelle l'État sera présent, sera relancée en cette année 2017 et nous en serons une des chevilles ouvrières.

En ce qui concerne les finances des AOT, la principale préoccupation de l'année écoulée a été de travailler sur la mise en œuvre de la compensation, prévue à la Loi de Finances pour 2016, des conséquences négatives pour le versement transport de la hausse des seuils sociaux de 9 à 11 salariés. Nous avons largement impliqué nos adhérents dans la recherche d'une bonne solution en coopération avec le Gouvernement laquelle a été actée dans le cadre du PLFR 2016. Monsieur le Ministre, nous serons très attentifs à ce que cette compensation se mette en place correctement et que nos adhérents ne subissent aucune baisse de recette sur le versement transport.

Pour ce qui est de la transition énergétique dont j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur au Sénat de son volet transports, notre travail a consisté à animer le groupe des parties prenantes qui ont travaillé sur le décret de mise en œuvre de l'article 37 de la Loi concernant la transition énergétique pour les flottes d'autobus et d'autocars. Après de nombreux aller et retour entre nous et l'administration, si nous n'avons pas pu obtenir un texte totalement conforme à la neutralité technologique qui était notre vision d'une transition énergétique réaliste et efficace, nous avons, néanmoins, obtenu la possibilité, pour les transports interurbains, de continuer à acheter des autocars conformes à la norme Euro 6.

.../...

Pour les flottes de transports urbains, nous avons, de même, obtenu l'élargissement du nombre des technologies de motorisations considérées comme à faibles émissions ainsi que la hausse du seuil d'application des contraintes les plus fortes des agglomérations qui passera de 100.000 à celle de plus de 250.000 habitants. Il reste encore à obtenir la publication de ce décret dans les conditions discutées en 2016 et nous savons, Monsieur le Ministre, que nous pouvons compter sur votre soutien pour accélérer cette publication, cruciale pour toutes les parties prenantes de la mobilité.

En ce qui concerne la gouvernance des collectivités territoriales, l'année 2017 sera marquée par la mise en œuvre de la Loi NOTRe. Celle-ci bouleverse profondément la répartition des compétences entre les collectivités notamment en ce qui concerne les transports. Cette loi va avoir un impact profond pour le GART, ses missions, ses moyens et ses adhérents. Ce sera un des objectifs de l'année 2017 que d'adapter notre action et nos moyens à cette nouvelle donne pour que nos adhérents soient pleinement satisfaits de l'action du GART à leur service.

Je profite aussi de ce propos prononcé ici, rue Joubert, pour vous indiquer que nous allons continuer à approfondir notre travail avec les autres associations de collectivités du GIE Joubert mais aussi vous informer, qu'en cette veille d'échéances nationales, nous avons pris une initiative importante avec l'UTP, Régions de France, la FNAUT, la FNTV et TDIE.

En effet, depuis 1982, neuf lois ont été nécessaires pour définir les politiques de transports publics et de développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Il est donc important de renforcer la présence, malheureusement insuffisante, des thématiques liées à la mobilité durable dans le débat public lié aux échéances électorales.

Pour nourrir ce débat par des idées forgées dans l'expérience concrète de tous les acteurs concernés par la mobilité durable, nous avons lancé les États Généraux de la Mobilité Durable.

Notre démarche est construite sur la base de trois temps forts :

- Un temps d'interrogation via des contributions en lignes sur des thèmes précis,
- Un temps de débat en régions avec 6 réunions qui se sont tenues en province qui ont rassemblé environ 450 personnes,
- Et, enfin, pour clôturer cette opération, une table-ronde au Sénat le 7 mars 2017.

Cette démarche aborde toutes les thématiques qui font les axes forts de l'action du GART (la qualité de service, le financement, la transition énergétique, l'intermodalité, la desserte des territoires peu denses). Nous en attendons beaucoup pour le débat public, mais également pour notre propre réflexion sur l'avenir de la Mobilité Durable en général, et de l'action du GART en particulier.

.../...

Mais au-delà de ces axes de travail et en conclusion de mon propos je voudrais vous inciter, pour les années qui viennent, à ne jamais oublier d'avoir une réflexion sur le sens de notre action. En 2011, à l'occasion du trentième anniversaire du GART, le directeur du Laboratoire d'Études politiques et d'Analyse Cartographique (LEPAC) nous avait exposé quels seraient les ressorts géopolitiques de l'évolution des mobilités. Il concluait ses propos inspirants par ces mots : « Nous attendons tous beaucoup de la technologie mais c'est une philosophie attentiste parce que, d'une certaine façon, elle nous exonère de l'évolution des mentalités et des comportements. Nous ne pouvons pas continuer une croissance infinie sur une planète finie. Ce qui nous oblige peut-être à réfléchir philosophiquement à une autre forme de modernité ». Sachons l'entendre et intégrer l'héritage de cet esprit brillant, qui nous a malheureusement quittés la semaine dernière, dans notre réflexion sur la place de la mobilité dans la société que nous voulons léguer à nos enfants.

Mes prédécesseurs et moi-même avons fait notre possible pour accompagner les Autorités Organisatrices dans leur action visant à faire avancer la cause de la mobilité durable. Nous continuerons sur cette voie proactive et constructive afin de toujours influencer positivement les mentalités et les comportements d'aujourd'hui lesquels sont garants, pour demain, d'une mobilité dynamique, moderne et inclusive.

En vous réitérant tous mes vœux personnels de bonne et heureuse année, je vous remercie de votre présence et je vous invite à partager un moment de convivialité en levant le verre de l'amitié en ce début d'année.